

Fontenay-aux-Roses, le 11 septembre 2020

Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

AVIS IRSN N° 2020-00138

Objet : Transport - base de données SÉLÉNÉ - suivi des emballages de transport

Réf. : [1] Lettre ASN CODEP-DTS-2016-025706 du 27 juin 2016.
[2] Avis IRSN n°2017-00259 du 22 août 2017.

Par lettre citée en première référence, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) demande à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) de lui transmettre le bilan pour l'année 2018 des informations contenues dans la base SÉLÉNÉ.

Depuis 2001, l'IRSN a développé un système de suivi des emballages détenus par les propriétaires français et fabriqués selon un modèle de colis agréé ou circulant sous arrangement spécial. Cette base, dénommée SÉLÉNÉ, est mise à jour régulièrement au regard des fiches de suivi transmises par les propriétaires en réponse à la lettre d'enquête de l'ASN.

La base est limitée aux modèles de colis disposant d'un agrément en cours de validité pour des transports sur voie publique ou dont un renouvellement de l'agrément est prévu. La liste des emballages présents dans la base SÉLÉNÉ ne comporte plus les modèles de colis dont le dernier agrément de transport sur voie publique a expiré depuis plus de 5 ans ou qui ne sera plus renouvelé. Le présent avis est associé à l'état du parc d'emballages des propriétaires français en 2018.

1. POINTS MARQUANTS DU BILAN 2018

La mise à jour de la base SELENE a été réalisée avec une périodicité de deux ans (et non plus annuelle comme auparavant), ce qui induit un nombre de mouvements d'emballages entre les propriétaires plus important.

De ce bilan, l'IRSN relève les points marquants suivants :

- près de 15 000 emballages correspondant à une soixantaine de modèles de colis ou composants associés ont été déclarés par une petite centaine de sociétés françaises. Le nombre d'emballages déclarés est similaire à celui présenté dans l'avis cité en seconde référence relatif au bilan 2016 (cf. annexe 2) ;
- environ 6 000 emballages sont déclarés comme utilisés pour des transports ; ce nombre est en baisse par rapport au bilan 2016.

Le nombre d'emballages déclarés comme entreposés chargés a augmenté pour dépasser les 2 500 emballages en 2018 (la majorité est constituée d'emballages de transport d'UF₆).

Par ailleurs, l'IRSN considère que, pour améliorer la base, les propriétaires devraient tenir compte des observations (certaines étant récurrentes depuis plusieurs années) identifiées en annexe 1.

2. CONCLUSION

Comme lors du bilan 2016, l'homogénéisation des modalités de déclaration des emballages et l'envoi de fiches pré-remplies aux propriétaires avec la lettre d'enquête a facilité le traitement des données, notamment la cohérence de l'ensemble des déclarations. Toutefois comme au bilan précédent, les renseignements portés dans certaines fiches de réponse des propriétaires demeurent incomplets ou erronés (imprécisions quant aux dates de mise en service, dates de maintenance, certificats associés aux emballages déclarés). L'ensemble des observations résultant du présent bilan est repris en annexe 1.

Pour le Directeur général et par délégation,
Florence GAUTHIER
Chef du Service de sûreté des transports et des
installations du cycle du combustible

ANNEXE 1 A L'AVIS IRSN N° 2020-00138 DU 11 SEPTEMBRE 2020

Observations de l'IRSN

Observation n° 1

Sensibiliser les propriétaires pour qu'ils déclarent uniquement les modèles de colis et composants associés disposant d'un certificat d'agrément ou d'arrangement spécial en cours de validité pour des transports sur voie publique, ou dont le renouvellement est prévu, ou dont le dernier certificat a expiré il y a moins de 5 ans.

Observation n° 2

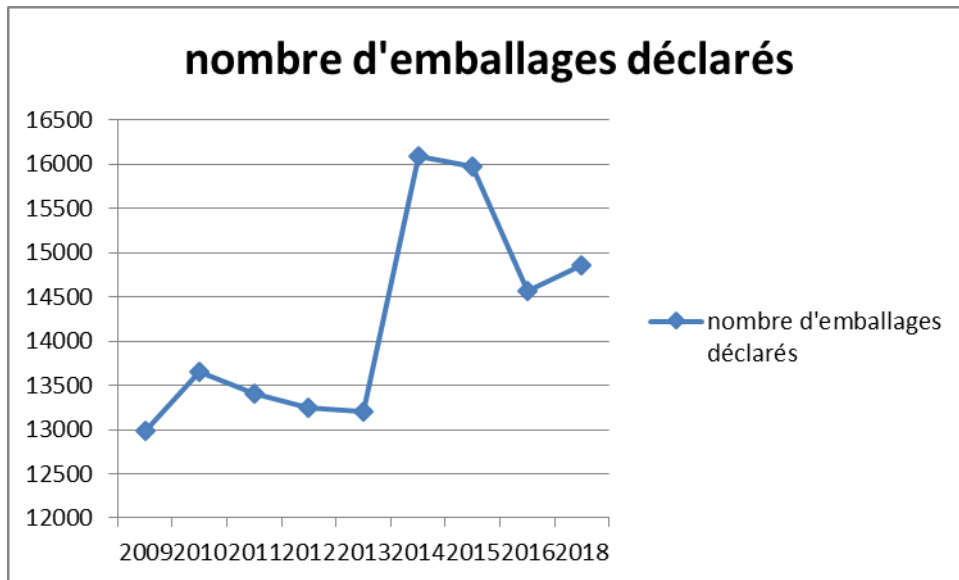
Sensibiliser les propriétaires pour qu'ils déclarent tous les emballages en leur possession qui sont conformes à un modèle agréé, même ceux qui ne sont pas utilisés pour le transport de substances radioactives.

Observation n° 3

Proposer aux propriétaires d'emballages contenant de l'UF6 de fixer le numéro de série des emballages même en cas de vente ou échange à une autre société.

ANNEXE 2 A L'AVIS IRSN N° 2020-00138 DU 11 SEPTEMBRE 2020

Évolutions du nombre d'emballages (total, transportés, entreposés)



* La hausse constatée en 2014 est en partie due au travail d'harmonisation et de mise à jour réalisé par la société AREVA NC. La baisse constatée en 2016 est due à la suppression des modèles de colis dont le dernier agrément de transport sur voie publique a expiré depuis plus de 5 ans ou qui ne sera plus renouvelé.

